



# LA REGRESSION SOCIALE NE SE NEGOCIE PAS, ELLE SE COMBAT !

**Edouard Philippe confirme toutes nos craintes.**

**C'EST POURQUOI IL FAUT ETENDRE LA GREVE  
SANS RETRAIT DU PROJET, IL N'Y PAS DE TREVE**

**NON, LA REFORME QU'IL ANNONCE N'EST PAS UNE REFORME «JUSTE».**

Si elle était juste, alors pourquoi la repousser de la génération de 1963 (hypothèse initiale) à la génération 1975 ?  
Et sous prétexte qu'il recule la date, devons-nous accepter qu'elle s'applique à nos enfants parce qu'elle ne s'appliquerait pas à nous ?

Est-ce cela la « solidarité » tant mise en avant par le Premier ministre ?

**Nous le savons tous** : aujourd'hui, tout montre que nous pouvons faire reculer le gouvernement.

N'a-t-il pas déjà reculé sur la génération à qui s'appliquerait la réforme ?

**OUI NOUS POUVONS FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT !**

Dans tout le pays, la colère monte.

Dans de nombreux secteurs du public, comme du privé, les assemblées décident la grève, la reconduisent, elle s'installe, et pas seulement dans l'enseignement, à la SNCF ou à la RATP.

Sommes-nous prêts à perdre un, deux... cinq, six... jours de salaire ?

Incontestablement oui, pour ne pas perdre 100, 200, 500, 600 euros MENSUELS de retraite par mois, voire plus !

**POUR DE BONNES FETES DE NOEL  
UNE SEULE SOLUTION :  
LE RETRAIT DE LA REFORME DES RETRAITES**

## RASSEMBLEMENTS À CAEN

Jeudi 19 décembre à 13h00 - Place Saint-Pierre

Vendredi 20 décembre à 18h00 - Place Bouchard

Samedi 21 décembre à 14h00 - bd Leclerc  
(face à Monoprix)

## RASSEMBLEMENT DES MILITANTS

Jeudi 19, vendredi 20 et lundi 23 décembre  
5h00 aux ateliers de la SNCF rue Roger Bastion

*(pour décider des actions journalières à mener)*

# RETRAITES :

## Les annonces du Premier ministre :

### « Il y a un problème de financement des retraites » : FAUX !

**L**e gouvernement annonce un prétendu « déficit » de 8 à 15 milliards d'euros en 2025 qui justifierait cette réforme. Ce prétendu « déficit » annoncé pour 2025 est estimé à partir de l'application stricte de la politique gouvernementale (blocage des salaires, réduction du nombre d'agents et destruction des services publics...)

Où trouver l'argent pour autant qu'il en manque ?

En 1980, les salarié.e.s devaient travailler 10 jours pour financer les dividendes versés aux actionnaires. En 2019, ils doivent travailler 49 jours.

**49 jours de vos salaires sont versés aux rentiers, aux financiers !**

Cette année, rien que pour les entreprises du CAC 40, les actionnaires vont percevoir plus de 50 milliards d'euros, un record historique !

**Les exonérations sociales et fiscales accordées aux patrons dépassent les 400 milliards d'euros par an.** Et l'on s'effraie d'un déficit « prévisionnel » en 2025, de 15 milliards ? De qui se moque-t-on !

### « La valeur du point ne pourra pas baisser » peut-être... Mais le niveau des pensions, si !

**L**e gouvernement ne dit rien sur le niveau des pensions Et pour cause ! elles ne pourront que baisser.

Il annonce que la part de la richesse nationale consacrée aux retraites ne dépassera pas 14 % du PIB. S'il y a plus de retraité.e.s demain, il faudra donc partager le même « gâteau » en un plus grand nombre de parts. Sans toucher à la valeur du point, il suffira de modifier sa valeur d'achat (moins de points acquis pour une même cotisation) ou de reculer l'âge d'équilibre (le rapport Delevoeye prévoit de le reculer à terme à 67 ans) !

**Donc soit nos pensions baisseront, soit nous devons travailler encore plus longtemps pour un même niveau de pension !**

### Et qui décidera de la valeur du point ?

**L**e gouvernement ose nous dire que ce seront « les gestionnaires » (patronat et syndicats). Mais à une condition : qu'ils appliquent les décisions gouvernementales.

S'ils ne le font pas, ce sera comme pour l'Assurance chômage : le gouvernement reprendra la main.

**Transformer les interlocuteurs sociaux en supplétifs de sa politique, voilà le projet gouvernemental !**

### « La retraite minimum à 1 000 euros » ? Mensonge ! Trucage !

**L**e gouvernement annonce **une retraite minimum à 1 000 euros... Mais pour une « carrière complète » et au SMIC.**

Pour les carrières incomplètes, hachées, en temps partiel imposé... Ce sera au prorata !

De plus, déjà, pour une carrière complète au SMIC aujourd'hui, la pension de retraite (de base + complémentaire) est au moins de 970 euros, versés dès 62 ans. 1 000 euros, certes, mais à 64 ans ! Avec la décote (en la supposant de 5 % par an), ce sera 900 euros à 62 ans !

**Et de toute façon, 1 000 euros, c'est 42 euros sous le seuil de pauvreté.**

Où est le progrès ???

### « Les femmes seront mieux traitées » : FAUX

**L**e 1er ministre ment. Les femmes seraient au contraire les grandes perdantes du régime par points. Avec les carrières hachées et les temps partiels, etc., les femmes auraient forcément moins de points et donc moins de pensions. Aujourd'hui, une femme qui travaille dans le privé, qui commence à travailler à 22 ans et qui a deux enfants, peut partir à taux plein à 62 ans malgré des périodes de chômage et de maladie. Demain, ça sera au mieux 64 ans.

**Concernant le fameux « bonus » de 5% attribué par enfant, une étude récente de l'Institut de la Protection sociale souligne les conséquences pour les femmes qui dépendent du régime général : une perte de pension de 9,09 % pour les mères d'un enfant, de 17,21 % si elles ont deux enfants.**

### « Il faudra travailler plus longtemps pour une même pension » : VRAI... pour ceux qui le pourront !

**L'**âge légal de départ à la retraite est maintenu à 62 ans. L'annonce le gouvernement, mais il veut instaurer un « âge d'équilibre » à 64 ans en 2027.

**On pourra partir à 62 ans... mais avec une décote avant 64 ans. On devra donc travailler plus longtemps pour une retraite complète.**

Mais qu'en sera-t-il des quelque 47 % qui, aujourd'hui déjà, ne sont pas au travail à l'âge légal de la retraite parce qu'ils ou elles sont au chômage, invalides ou handicapé.e.s ? Pôle emploi continuera-t-il de verser le chômage après 62 ans ? La sécu continuera-t-elle de verser la pension d'invalidité ? La CAF l'AAH ? Non bien sûr. Pour ces personnes, ce sera la double peine !